

# 21<sup>ème</sup> PARLEMENT DES ENFANTS

## **PROPOSITION DE LOI** visant à rendre obligatoire le tri des déchets dans toutes les écoles

### **La classe de CM1-CM2 de l'école primaire de Saint-Romphaire 1<sup>ère</sup> circonscription de la Manche Académie de Caen**

Baptiste ASSELIN – Kollyne BERTRAND – Amélie BIMBEAU –  
Manoa BOISBUNON – Jenny BOQUEREL – Théo BOUCHE –  
Nolan CANTELOUP – Maëva DELAHAYE – Léna DESALLE –  
Mathilde EUSTACHE – Louise GALLIS – Alicia HOUEL –  
Clément JUMILUS – Nolan LEBARBEY – Maïly LEMIERE –  
Gabriel LEREVEREND – Sacha LEREVEREND – Norah LESAUVAGE – Anna  
MARIE – Eva PIEDAGNEL – Mathéo ROUMY – Manon TABARD – Enzo TERRIER –  
Eloïse THERESE – Andréa VARIN – Lucas VIVIER

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

En décembre 2015, les chefs d'état du monde entier se sont réunis à Paris pour essayer de trouver des solutions pour limiter le réchauffement climatique. Certes, nous ne sommes pas des chefs d'état mais cela nous a intéressés parce que nous aimons la nature et les animaux et que l'avenir de la planète nous appartient : nous sommes de futurs adultes et de futurs parents.

A l'occasion de la Cop 21, nous avons donc lu des articles proposant des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous nous sommes penchés sur les gestes que nous, enfants, nous pouvions faire. L'un d'eux est le tri puis le recyclage des déchets. A la maison, nous faisons tous le tri des déchets. A l'école, nous apprenons que le tri sélectif est bénéfique pour la planète mais nous ne trions que partiellement nos déchets.

En effet, dans notre classe par exemple, nous ne mettons de côté que les emballages en carton. Nous aimerions trier aussi le papier mais nous n'avons pas de poubelles spéciales et cela demanderait du travail supplémentaire à la personne chargée du ménage.

Nous avons décidé d'enquêter auprès d'autres élèves de notre circonscription pour savoir comment cela se passait dans leurs écoles. Les réponses à notre questionnaire montrent que quand il y a un tri sélectif dans les écoles, c'est souvent suite à une demande des élèves et de leurs professeurs. Dans la majorité des écoles, il n'y a pas

de tri des déchets alors que tous les élèves et leurs professeurs aimeraient le faire. La mise en place du tri des déchets dans les écoles reste assez exceptionnelle, elle n'est pas une pratique généralisée.

Par conséquent, en proposant une loi rendant le tri des déchets obligatoire dans toutes les écoles, nous allons permettre à tous les élèves de France d'apprendre des gestes écocitoyens et de participer à leur niveau à la lutte contre le réchauffement climatique.

Chaque geste compte, alors si tous les élèves de France le font, ce sera des millions de gestes pour la planète ! Enfin, n'oublions pas qu'une chose apprise dans l'enfance est apprise pour toujours.

## **PROPOSITION DE LOI**

### Article 1<sup>er</sup>

Les mairies fournissent trois poubelles à chaque classe en fonction des containers de leur ville. Par exemple:

- une poubelle pour les cartons et les plastiques
- une poubelle pour les papiers
- une poubelle pour les déchets non recyclables

### Article 2

Des images compréhensibles par les petits sont collées sur les poubelles pour les aider à trier seuls.

### Article 3

Chaque semaine ou dès que nécessaire, un élève par classe est responsable d'aller vider les poubelles « cartons », « plastiques » et « papiers » dans des containers plus grands, dans un local. Ainsi, il n'y a pas de travail supplémentaire pour la personne responsable du ménage dans les classes.

### Article 4

Chaque école choisit d'aider une association caritative en mettant en place une collecte d'autres déchets recyclables comme par exemple les cartouches d'encre ou les bouchons de bouteille ou encore les stylos.